## LES ASSOCIATIONS DES PROFESSIONNELS DE L'ÉVÉNEMENT SE MOBILISENT

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La communication événementielle, en plein essor, joue désormais un rôle primordial au sein de la communication des entreprises, des collectivités et des associations. La mise en œuvre d'un événement, de sa conception à sa réalisation artistique, technique et logistique, est le fait de spécialistes. Ces professionnels de l'événement souhaitent intégrer les valeurs du développement durable dans leur processus de conception et de réalisation pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

A l'initiative de l'ANAé (Association des agences de communication événementielle), les associations et/ou syndicats professionnels de l'événement : la CSPE (Chambre Syndicale des Professionnels de l'Événement), FFMEE (Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Événement), France Congrès, FSCF (Foires Salons & Congrès de France), le Synpase et Traiteurs de France, conscients des enjeux du développement durable et de la nécessité impérieuse de sa prise en compte pour les générations futures, ont décidé de s'engager collectivement dans une démarche éco-responsable.

L'ADEME (Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) soutient cette initiative.

## **ENGAGEMENTS**

Les associations professionnelles de l'événement signataires de la présente déclaration s'engagent :

- résolument dans une démarche de développement durable. Cette démarche consiste en une mobilisation sur le long terme par une réflexion / analyse des process et propositions d'actions concrètes ;
- à allouer chaque année des ressources humaines et financières pour améliorer la connaissance, la maîtrise et l'information autour du développement durable ;
- à sensibiliser, informer et former leurs entreprises membres de la nécessité de participer activement à la démarche du respect de l'environnement, en interne (auprès de leurs salariés, dans les procédures procédures internes, ...), comme en externe (recommandations auprès des clients) ;
- à informer autant que possible les prestataires et les sous-traitants de la filière sur l'importance du respect environnemental et des processus à disposition ;
- à sensibiliser chaque fois que possible les clients finaux et donneurs d'ordres au respect environnemental et sur les options offertes par l'éco-conception.

Paris, le 22 novembre 2006

Nathalie MORLOT Présidente

Jacques

POINSOT

Président

Alain MASMONDET Président

Emmanuel DUPART Directeur Délégué

Annie ARSAUT **MAZIÈRES** Directrice

Stanislas SURUN Administrateur

Éric LOUIS Président

Dan-Antoine **BLANC-SHAPIRA** 

Benoît **DÉSVEAUX** 















Coordinateurs du projet

